



La CAMIEG

Vos élections !
Du 22 au 25 juin 2015

La solidarité de tous pour la santé de chacun ! Un engagement porté par la CGT

La CAMIEG est un des **seuls régimes de Sécurité Sociale où les affiliés votent pour élire leurs administrateurs.**

C'est, pour la FNME-CGT, un gage de démocratie auquel elle est très attachée.

Organisées tous les six ans, les premières élections de la CAMIEG ont eu lieu en 2009.

Malgré un contexte réglementaire contraint et des employeurs récalcitrants au bon fonctionnement de la CAMIEG, la CGT a porté avec force ses engagements de campagne :

1. L'amélioration des prestations

En 2013, après trois ans d'action combative, nous avons obtenu 15 millions d'euros d'améliorations des remboursements optiques, dentaires et auditifs.

2. Proximité : la création des antennes régionales et des points d'accueil

Seule la CGT a revendiqué la mise en place d'antennes régionales et de points d'accueil.

Chaque mois 4 000 assurés sont reçus dans 200 points d'accueil différents.

A noter qu'en 2014 les antennes régionales ont impulsé plus de 500 actions de prévention santé sur le territoire auprès de 15 000 assurés.

3. Le maintien et le renforcement de la solidarité

Dans le contexte de désengagement majeur de la sécurité sociale, le niveau de prestations égal pour tous a été maintenu ainsi que la cotisation proportionnelle au salaire ou pension avec compensation des actifs vers les inactifs.

4. La CGT continue à revendiquer le financement paritaire des employeurs

Un financement paritaire à minima de 50 % par les employeurs est légitime puisque ceux-ci font l'économie de 50 millions d'euros par an depuis 2005 avec l'exclusion des inactifs de toute contribution de l'entreprise, que la FNME-CGT a vivement combattue, à laquelle s'ajoutent 25 millions d'euros par an suite à la baisse des cotisations en 2014.

Les propositions de la CGT :

1. Pérenniser la solidarité intergénérationnelle

La solidarité intergénérationnelle est en danger car la séparation comptable voulue par les employeurs entre les actifs et les inactifs remet en cause les principes fondateurs de la sécurité sociale qui ne sont plus respectés dans notre régime.

2. Revenir à l'égalité de traitement entre actifs et inactifs

Aujourd'hui, le principe d'une cotisation unique et identique n'est pas respecté.



3. Améliorer les prestations et le fonctionnement de la caisse

Notre régime dégage encore près de 300 millions d'euros d'excédents fin 2014.

Les prestations servies peuvent d'évidence être encore améliorées pour réduire au maximum le reste à charge des familles.

De plus, le fonctionnement de la caisse doit être amélioré en répondant mieux et plus aux attentes des assurés, en particulier concernant le conseil et les délais de remboursement.

4. Créer un fonds d'aide sociale

La création d'un fonds d'aide sociale est nécessaire pour renforcer l'accès aux soins de tous. Ce fonds permettrait de venir en aide aux familles qui ne peuvent pas supporter le reste à charge et serait alimenté par un pourcentage des cotisations du régime.

5. Mettre en place un lien effectif avec les CMCAS

L'organisation de la CAMIEG doit tenir compte de son déploiement auprès des assurés en leur garantissant un contact de proximité par les antennes de la CAMIEG ou les CMCAS.

6. Maintenir et développer une politique de santé auprès des assurés

La liste présentée par la FNME-CGT est représentative des assurés de l'ensemble du territoire.

Les listes sont constituées de 50 noms : 25 administrateurs titulaires et 25 suppléants.

Voter pour la FNME-CGT, c'est pérenniser notre régime spécial solidaire et intergénérationnel.

Voter CGT, c'est voter efficace dans un contexte général d'austérité !

Voter CGT, c'est réaffirmer que la Sécurité Sociale est l'une des conquêtes majeures du monde du travail dont le grand principe revient à cotiser en fonction de ses moyens et se soigner en fonction de ses besoins.

Il y a 70 ans, à l'occasion de sa création en 1945, l'ordonnance du 4 octobre précisait :

« La Sécurité Sociale solidaire est la seule garantie donnée à chacun et à chacune pour qu'en toutes circonstances, il dispose des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes ».

La CGT porte les mêmes exigences pour notre régime spécial CAMIEG.

Voter FNME-CGT c'est :

- Faire le choix de la solidarité,
- Faire le choix de l'amélioration de notre protection sociale,
- Faire le choix d'une CAMIEG au service des assurés quelle que soit leur situation.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est nécessaire de s'opposer à un contexte général d'austérité et démontrer que d'autres choix sont possibles en votant FNME-CGT !



Voter CGT C' Vital !



www.fnme-cgt.fr

